

DOCUMENT A JOINDRE A LA DP

- DP01.** Un plan de situation du terrain
- DP02.** Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier
 - A l'échelle
 - Côté en 3 dimensions
 - Représenter les espaces verts, les cheminements et les angles de prise de vues
 - Distances du projet par rapport aux limites du terrain
- DP03.** Un plan en coupe du terrain et de la construction
- DP04.** Les plans des façades et des toitures si votre projet les modifie
 - Façade ou toiture initiale si modification
- DP06.** Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement
- DP07.** Photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement proche
- DP08.** Photographies permettant de situer le terrain dans le paysage lointain
- DP11.** Une notice faisant apparaître les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux
 - Si pose d'une clôture**
 - Plan côté de la nouvelle clôture
 - Fiche technique ou modèle de clôture choisie
 - Si ravalement de façades :**
 - Copie du nuancier avec les références de la teinte retenue
 - Fiche technique de l'isolant
 - Si changement de tuiles**
 - Fiche technique des tuiles choisies (couleur de rouge à brun)
 - Si changement de menuiseries (fenêtres, portes)**
 - Fiche technique des nouvelles fenêtres ou portes
- Si création d'un abri de jardin**
 - Un plan des 4 façades et de la toiture à l'échelle doit être fourni
 - Insertion du projet
- Si copropriété**
 - Accord du syndic
- Si le projet subordonné à une servitude de cours communes**
 - DP15.** Une copie du contrat ou de la décision judiciaire relative à l'institution de ces servitudes

Nombres d'exemplaires :

- 2 exemplaires
- 3 exemplaires (ABF)
- 4 exemplaires (Création de surface)

Dépôt dématérialisé :

<https://ca-colmar.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>